

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE



PLU
Pays d'Aubagne
et de l'Étoile



LAMETROPOLE
AUX-MARSEILLE-PROVENCE

Règlement - pièces graphiques

N. Autres planches
N1. Planche Eau

PLANCHE
17

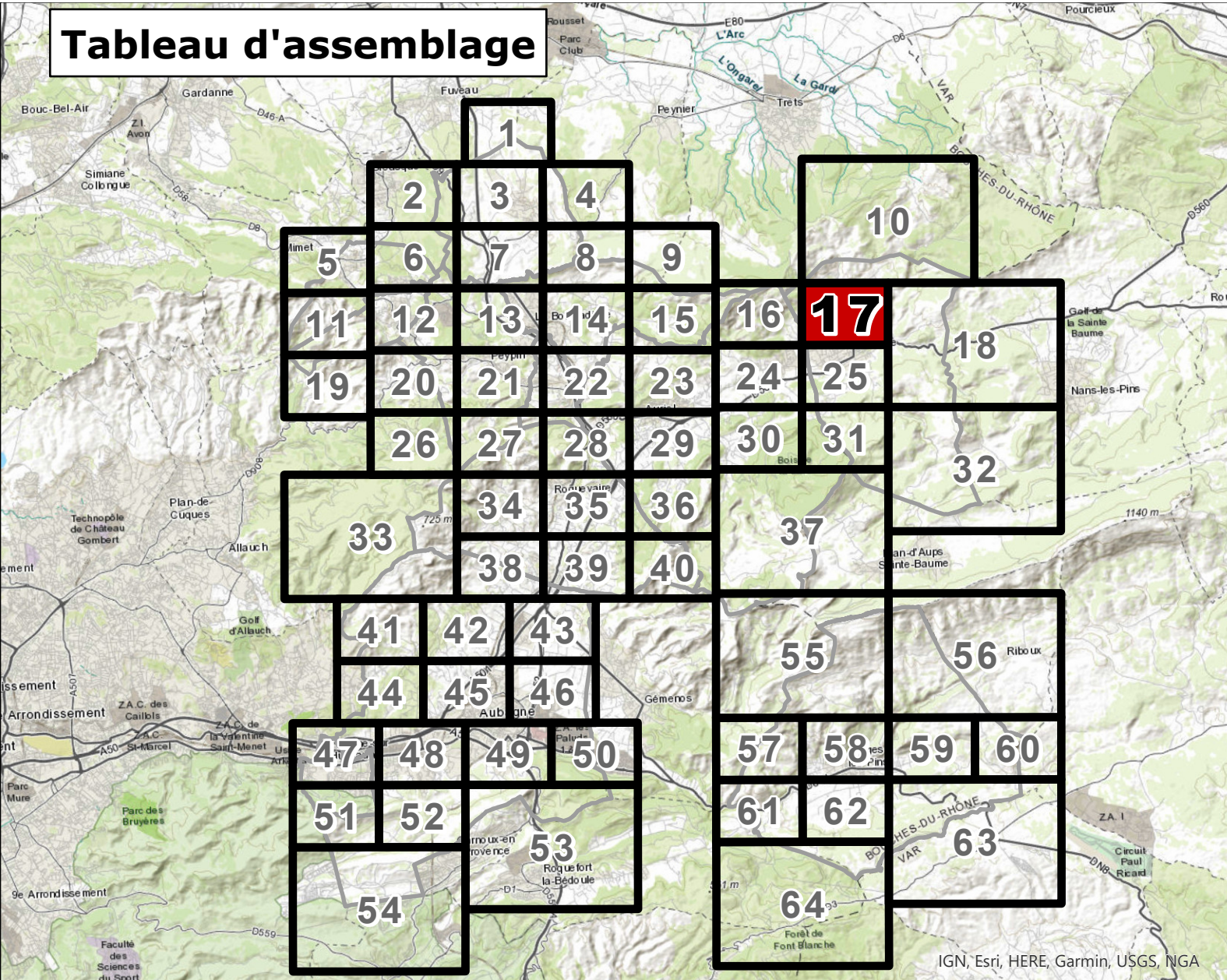
PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

Projet de modification n°1

N

1:2 000

Tableau d'assemblage



Risque inondation réglementé par un Plan de Prévention du Risque

PLAN DE PRÉVENTION DU
RISQUE INONDATION (PPRI)

 Enveloppe d'application du PPR approuvé

Risque inondation réglementé par le PLUi

ALÉA RUISSELLEMENT

 Aléa très fort

 Aléa moyen à forte hauteur

 Aléa moyen

 Aléa faible

 Aléa résiduel

PPR +

Côte des plus hautes eaux (PHE)
en mètres (périmètre NGF)



Porter à Connaissance - PAC Huveaune

CLASSE RUISSELLEMENT

 Classe

R = Renouveler / I = Intensifier / P = Prolonger
M = Maintenir / A = Autre / S = Secteur de projet



Serres et tunnels agricoles autorisés

Prescriptions complémentaires

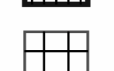
ZONE DE SAUVEGARDE DES
MASSES D'EAU SOUTERRAINES

 ZS de priorité 1 (P1)

 ZS de priorité 2 (P2)

 ZS de priorité 3 (P3)

 Périmètre de protection immédiate

 Périmètre de protection rapprochée

Fond de Plan

 Parcellaire

 Bâti dur

 Bâti léger

 Plaque ou Plan d'eau



Cimetière



Élément de repère

